

COMPTE RENDU

Conseil municipal du 18 mars 2022

❖ Séance du 18/03/2022

Les membres du conseil municipal de la commune de Merle-Leignec se sont réunis à 20h30 à la salle du Conseil Municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 14/03/2022, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des collectivités territoriales.

●○○○○○○○○○○

❖ Etaient présents : René AVRIL, Caroline CIVARD, Nicole BOYER, Roger JULIAN, René NOAILLY, Christian BAUGROS, Jérôme BONNARD Stéphanie DORVIDAL, Alain LACHAT

❖ Etait représenté : Bernard MAREY

❖ Etait absent : Pascal FOREST

●○○○○○?○○○○○

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. Caroline CIVARD est volontaire pour cette tâche. Le compte rendu du Conseil Municipal du 21/01/2022 est approuvé à l'unanimité

●○○○○○?○○○○○

❖ Points à l'ordre du jour

➤ Délibération portant sur l'approbation du compte de gestion 2021

Le compte de résultat 2021 du Comptable public a été présenté au conseil municipal. Il est proposé à celui-ci d'approuver ce compte de résultat.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

➤ Délibération portant sur l'approbation du compte administratif 2021

Le compte de résultat 2021 de la commune a été présenté au conseil municipal. Il est proposé à celui-ci d'approuver ce compte de résultat. Monsieur le maire ne participe ni au débat, ni au vote.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

➤ Délibération portant sur l'affectation du résultat

Le résultat de fonctionnement 2021 présente un excédent de 98 356.26 € soit un excédent cumulé de 228 028.98 €. Il est proposé d'affecter 50 000 € au compte 1068 en recettes d'investissements et d'affecter 178 028.98 € au compte 002 résultat de fonctionnement reporté.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur l'approbation du budget primitif 2022**

Le budget 2022 est présenté au chapitre à l'équilibre en fonctionnement pour un montant total de 495 357,91 € et à l'équilibre en investissement pour un total de 313 563.80 €. Il est proposé au conseil d'approuver ce budget pour l'exercice 2022.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur la vente d'une bande de terrain à Eclune Basse**

Lors des précédents conseils la vente d'une bande de terrain a été validée. Il manquait une phrase autorisant le Maire à signer la vente et tout document nécessaire.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le maire à signer la vente ou tout document nécessaire

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur l'adhésion au service prévention du centre de gestion**

Monsieur le maire propose d'adhérer au centre de gestion pour l'établissement du document unique. Le coût d'adhésion s'élève à 120 € par an pour une durée de 4 ans + coût de l'intervention

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur la motion de soutien au Centre Hospitalier du Forez**

Monsieur le maire propose de porter une motion en faveur du centre Hospitalier du Forez qui fait face à des tensions (fermetures de lits, manque de médecins...) et a besoin d'investissements urgents

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur les demandes de subventions**

Le conseil municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes à la suite des demandes effectuées :

F'ESTI MAM 200 €

Voyage scolaire Saint Joseph 30 € par enfant scolarisé de la commune

Téléthon 0

Secours populaire 0

Comité des fêtes de Leignecq 500 €

Prévention routière 0

Chasse de Merle 200 €

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur la tarification de la publicité dans le bulletin municipal**

Après débat, il a été décidé de ne pas faire de publication payante de publicité par des professionnels de la commune dans le bulletin municipal.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

❖ Questions diverses

Tracteur : le projet du remplacement du tracteur et de l'achat d'une épareuse est en cours de réflexion. Des éléments chiffrés seront apportés pour le prochain conseil municipal.

Elections présidentielles : établissement d'un planning de présence

Ukraine : présentation par Jérôme Bonnard de mises en garde formulées à la suite d'une réunion avec la délégation militaire du département de la Loire.

Ets Roux : pas de remarques particulières sur les relevés de piézomètres contrôlés par Christian BAUGROS

Appartement Merle : la commune va mettre à disposition d'une famille ukrainienne l'appartement vacant depuis plus de 20 ans dans les gîtes de Merle. La salle de bains sera refaite, les murs repeints, les parquets vitrifiés et le sol de la cuisine changé. Un appel aux volontaires est lancé vu l'urgence de la situation. L'appartement sera entièrement meublé. Ce projet est porté par la commune et le CCAS.

Salle des fêtes : en conséquence des hausses du coût des matériaux et de la situation actuelle, il est décidé de mettre en attente ce projet.

Plus personne ne souhaitant s'exprimer Monsieur le Maire clôt la séance du conseil à 00h15

